

Image not found or type unknown



Propos sur internet et "garde" d'enfant ?

Par **Kalyth**, le **17/09/2009** à **23:50**

Bonjour,

Je ne vous contacte pas pour un problème personnel mais pour une de mes amies qui se sépare de son conjoint, le père de sa fille, et elle voudrait savoir si ce dernier peut utiliser des propos tenus sur un forum sur internet - par exemple "Ma fille me fatigue j'en ai marre" ou bien encore "J'ai pas envie de m'occuper d'elle ce soir" etc (ce qui arrive à toute mère) - pour avoir la "garde" et la retirer à sa maman ?

Merci de votre réponse !